

Bonjour Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis citoyen de la nouvelle commune de MONTCUQ EN QUERCY BLANC sachant que j'habite l'ancienne commune, maintenant disparue, de Valprionde qui est à quelques encablures (1 kilomètre) du projet sur lequel vous enquêtez.

J'habite plus près du lieu d'implantation du projet sur lequel vous enquêtez que certains habitants de Bouloc.

Je souhaite apporter « ma pierre » au projet de rendu que vous allez produire quant à l'impertinence de ce projet industriel qui n'a rien à voir avec l'histoire millénaire de cette contrée rurale qui produit des biens agricoles (blé, foin, miel...) de qualité, même si cela n'est pas en quantité.

Tout d'abord une première observation à savoir que je trouve inopportun de faire classer les observations des contributeurs, **par eux-mêmes**, en favorable, ne se prononce pas ou défavorable.

Cela est plus compliqué que cela paraît et ce n'est ni justifié, ni pertinent, ni... et cela biaise, de fait, la prise en compte de leur contribution sur le fond. Nul n'a à classer les contributions, pas plus le contributeur que vous-même.

Je classe la mienne en **FAVORABLE** à un développement d'un service public de développement d'un grand service public de l'énergie (cause nationale et internationale) :

- Qui mixe les différentes sources existantes d'une manière équilibrée et réaliste avec un plan quinquennal de la réduction de leur utilisation, dans un premier temps. Avec, dans un deuxième temps, l'ambition de leur suppression totale à l'échéance 2050.
- Qui économise toutes les consommations actuelles en développant, par exemple, les transports collectifs à vitesse modérée en opposition totale à toute création de LGV et en visant une réduction drastique du trafic aérien jusqu'à son élimination. Mais aussi en modifiant totalement tout le système de production de biens et de services qui dans les mains du capital saigne tous les jours la planète, aliène et appauvrit des milliards d'êtres humains (les 99 %), les surexploite de plus en plus et les fait s'entretuer en multipliant et développant les foyers de guerres et de conflits.
- Qui favorise et investit dans la recherche fondamentale et technologique pour dépasser la situation actuelle de recours et d'utilisation d'énergie qui sont quasiment toutes fossiles et qui sont dans les mains de Lobbys capitalistes qui, eux, ne recherchent que le profit et la préservation de leur pré carré.

Ensuite une deuxième observation à savoir que j'ai assisté à la réunion publique du 8 avril dernier et que j'ai trouvé que votre posture d'enquêteur public n'a pas du tout correspondu à l'explication de la posture que vous aviez vous-même pris le temps de présenter et de détailler. Vous aviez bien insisté sur votre rôle à savoir être l'incarnation d'une totale neutralité.

Comment pourriez-vous, vous-même, vous classer ? Ne vous classeriez-vous pas comme **TRÈS FAVORABLE** ?

Je me demande si vous ne devriez pas mettre fin, immédiatement et sur le champ, à votre mission et remettre votre démission à l'autorité, à la juridiction compétente qui vous a nommé.

Je vous souhaite « honnête homme » et, de fait, si vous poursuiviez cette enquête, votre avis ne pourrait être qu'entaché d'irrégularité et de fait, ne serait-il pas caduque ? Non recevable ?

J'ose espérer que vous aurez l'honnêteté intellectuelle de mettre, vous-même, un terme à votre mission au lieu de passer par l'étape plus douloureuse d'être jugé et condamné par vos pairs et par l'histoire.

Je dénigre totalement votre posture dans la mission que vous assumez d'ailleurs avec un brio inquiétant pour ce que j'en ai vu lors de la réunion que vous avez animée ce 8 avril.

Et au-delà de la capacité que vous avez, des talents que vous mettez en œuvre, au-delà de l'autorité et les compétences et attributions de Monsieur le Préfet et/ou des services de l'Etat qui l'entourent, un projet de cet ampleur ne mérite-t-il pas mieux que la décision d'une ou plusieurs personnes aussi qualifiés soient-elles ? Dont vous ? Dont Madame la préfète et/ou Monsieur le préfet ?

Une seule et/ou quelques personnes peuvent-elles prendre le risque de faire une erreur ? Et d'engager les quasi 8 milliards d'habitants de notre petite planète bleue dans un avenir plus que jamais incertain, et cela pour une longue période. Il a été donné le chiffre de 42 ans par le responsable de la société Luxel présent ce 8 avril.

Et maintenant, quelques observations sur le fond.

Avant toute chose et d'entrer dans le vif du sujet, reconnaissons ensemble, sans discussion possible que les blés produits sur les causses du Quercy-Blanc, surtout ceux produits sur les terres agricoles de la contrée concernée, ont la primeur en prix, vue leur qualité... sur le marché français et européen du blé. Et cela sans aborder le problème conjoncturel du moment, le conflit Ukraine/Russie qui impacte et déstabilise ce marché de la libre concurrence qui d'ailleurs est toujours faussée, de fait !...

Et quelles contradictions portées par les exploitants agricoles concernés qui mettaient en valeur ces terres et en tiraient profit et qui, maintenant, les dénigrent ? Au-delà de ce qui est bien expliqué par ailleurs dans d'autres contributions, à savoir que ces terres se trouvent sur la carte des différents acteurs compétents qui ont eu à la créer, à en dessiner les contours, dans une zone à fort potentiel agricole unanimement reconnu. Ce n'est pas du cause aride et sans fond qui d'ailleurs ne mérite pas plus que des terres dites « fertiles » à devenir des friches industrielles dans moins de 42 ans.

Car quelle vie pendant ces 42 ans et après 42 ans de présence de ce type d'installation ? Que cela soit des espaces classifiés « pauvre » ou classifiés « riches ». Par qui et sur quelle base ? Qui a recueilli l'avis des promeneurs ? De la flore ? De la faune ?

Mais où se situe l'avenir ? On déclare, aujourd'hui, les terres concernées de terres médiocres ? Mais qui est vraiment habilité à faire ce classement ? Et sur quels critères ? Sur quelles bases ? Et d'autre part en admettant que cela soit vrai, que recouvre le concept médiocre pour la citoyenne et le citoyen qui se promènent pour respirer de l'air pur, se dépayser et se reconstruire physiquement et/ou psychologiquement ? Et le papillon qu'en pense-t'il ? Et le mulot qu'en pense-t'il ? Et la grue cendrée qui migre... qu'en pense-t'elle ? Et la fourmi ? Et le papillon ? Et l'araignée ? Sans parler du grillon et du cricket ??????????????

En préambule, ma première remarque consiste dans le fait que je suis plus que capable de prendre en compte que la production d'énergies renouvelables est un enjeu national comme, à l'unanimité, l'expriment tous les intervenants et tous les citoyens.

Ceci étant posé, L'ONU, l'Etat, la Région, le Conseil Départemental, et l'ensemble des collectivités territoriales ne devraient-elles pas avoir le devoir de prendre leur part dans ce type de projets d'envergure. **Donc un projet collectif pour des intérêts collectifs, géré collectivement dans l'intérêt des citoyen.e.s de notre pays, de la planète toute entière** et non un projet privé qui ne poursuit que la recherche du profit et non la satisfaction des besoins des populations concernées. Comme tout projet privé qui n'a pas pour vocation d'être philanthrope ☺

Cela a d'ailleurs été dit ce 8 avril : la commune de Bouloc compte 200 habitants et les 4 hectares de photovoltaïque permettent de produire de l'électricité pour quasiment 3000 personnes (2817 habitants a dit le porteur du projet de la société LUXEL). Quelle corrélation entre ces deux chiffres quand on parle développement durable ? Quand on parle proximité ? Quand on parle besoin de la population ?

Quand à transporter l'énergie ailleurs...quelle gabegie d'autant plus que, comme toute matière, quand on transporte cette énergie une certaine partie se perd dans le trajet.

Et quelle énorme gabegie supplémentaire si on replace ce projet sur le territoire où, à quelques encablures existent d'autres projets encore bien plus énormes ? Au moins un projet de 66 hectares à Lebreil ? Au moins un projet de 40 hectares à Couloussac ? Au moins un projet de 10 hectares à Montcuq et cela pour ce que j'en sais dans un rayon de moins de 10 kilomètres..... Et il en pousse des projets plus que des champignons et des truffes.

Soit l'équivalent de la consommation de 100 000 personnes si on applique les ratios fournis par l'entreprise porteuse du projet.

Excusez du peu !

Où se trouvent ces 100 000 personnes ?

Alors si ces 100 000 personnes n'existent pas sur le territoire concerné, donnez un avis défavorable à ce projet car il ne correspond à aucune donnée objective, à des besoins réels ☺

Ne serions-nous pas, les uns et les autres les garants du bon sens ?

Et les garants de la loi, les garants des nombreux textes, les garants des décrets et des règlements qui en découlent et ne devrions-nous pas décliner cet ensemble d'une manière plutôt basée sur le principe de précaution que sous les coups de boutoir d'un travail et/ou de la force de persuasion des nombreux lobbies qui servent toujours des intérêts privés ? Et qui ont des moyens énormes pour désinformer et manipuler l'opinion publique. Et qui essaient de surfer sur des démarches qui se parent de l'écologie.

Si cette question importante de l'énergie et du développement de nos sociétés ont une telle importance ; s'ils sont d'intérêt public comme le développent tant ceux qui s'expriment contre que ceux qui s'expriment pour, n'est-il pas essentiel de ramener ce type de projet **dans l'espace public et entre les mains du service public ?**

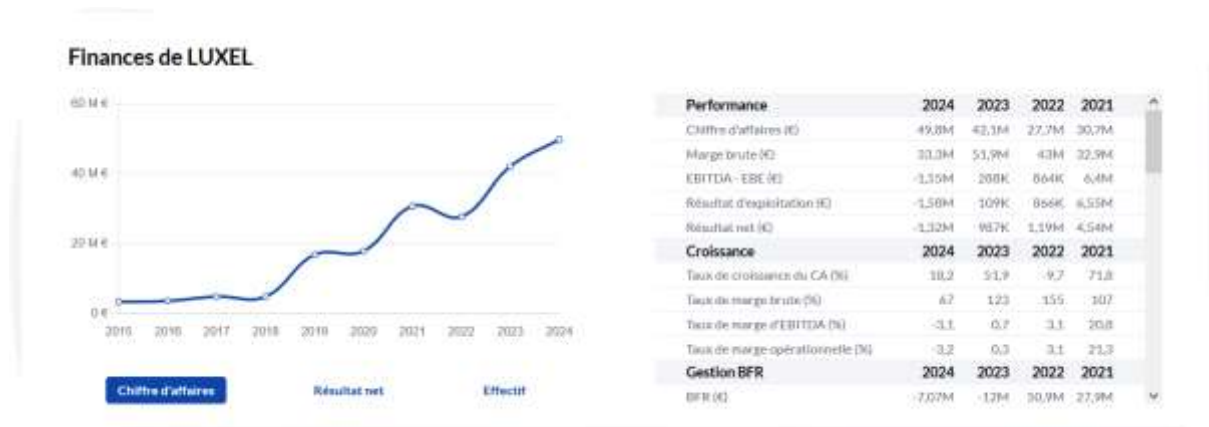
Qu'en pensez-vous, vous dont le cout de l'intervention est pris en charge pas la puissance publique ?

Les terres agricoles ne doivent-elles pas avoir pour seule et unique vocation de nous nourrir ?

L'intérêt général ne doit-il pas primer sur l'intérêt particulier ? En l'occurrence les gens qui se cachent derrière cette entreprise écran Luxel, entreprise de financiarisation qui ne poursuit qu'un seul but, la rentabilité financière de porteurs de capitaux, ne sont pas des philanthropes même s'ils cachent leur projet sous les plus belles apparences. Même de l'écologie !

Peu importe à cette entreprise, les intérêts du Quercy blanc, les intérêts des populations qui vivent en son sein et les intérêts des consommateurs d'énergies que nous sommes tous, les intérêts de l'avenir de la population mondiale et de la planète.

Les quelques chiffres ci-dessous illustrent bien que ce projet est plus que fortement éloigné du débat sur les quelques moutons qui sont, ici, pris en otages pour faire fructifier des dividendes et piller les poches des consommateurs d'énergies que nous sommes tous. De vrais moutons sur deux pattes.



Que de millions d'euros de bénéfices au regard des pauvres moutons que nous sommes, essayant de survivre dans nos campagnes. Ces millions-là seraient mieux dans les caisses des communes, de l'Etat, plutôt que celles des actionnaires, des fonds de pension. Et quels leurre sont les quelques milliers d'euros annoncés en direction des collectivités locales de proximité...

Ce ne sont que des mirages et ils viennent ici uniquement pour développer leur business comme ils le font partout sur la planète. L'intérêt du Quercy blanc, du développement de l'énergie verte et respectueuse sont bien leur dernier souci et ils se parent des plus belle intentions pour abuser de la bonne volonté des uns et des autres.

Dans ce cadre, j'invite nos intelligences respectives, à s'opposer à la délivrance définitive de ce permis de construire alors que dans le même temps la commune avoisinante, son conseil municipal vient de prendre une délibération claire et nette d'opposition d'implantation de ce type de structure sur tout son territoire. Cette commune, 7 fois plus importante, appartient au même bassin de vie, à la même Communauté de Communes.

Alors n'est-il pas temps d'agir en cohérence et c'est un élément essentiel qui devrait, vous amener à émettre un avis défavorable pour préserver l'uniformité de ce territoire.

N'est-il pas venu le temps, à vous-même et à la puissance publique, d'examiner ce projet à l'échelle d'un bassin de vie qui dépasse largement le seul territoire de la commune de Bouloc.

D'autant plus que quand vous abordez le volet des pollutions visuelles, que certains accusent d'être partiales dans le sens où la société LUXEL aurait pris de photos à partir de points bas...n'oubliez pas que sur le même territoire se trouve un club de parachutistes qui, annuellement, accueille 30 000 sauts.

30 000 sauts au-dessus de quelques centaines d'hectares de miroirs. N'est-ce pas de la pollution visuelle doublée d'une position lumineuse avec les reflets du soleil qui vont être intenses.

Croyez-vous que cette activité sociale, sportive...et donc économique va perdurer dans ces conditions ?

Cela ne serait-il pas suffisant pour demander le retrait de ce projet ?

Je ne suis pas en capacité et je n'ai pas les savoirs, les savoirs faire et les savoirs être pour donner un avis éclairé et pertinent sur un sujet qui engage les générations avenir sur un ou plusieurs siècles, sur un sujet de haute technicité, d'une telle technicité.

Vous n'en avez pas plus comme tous les autres citoyennes et citoyens de la planète !

Et donc n'est-il pas temps d'inviter toutes les personnes qui ont donné un avis (favorables ou défavorables) à se poser la question d'une consultation plus large et donc plus démocratique ?

Qui les a, ces compétences ? Qui sait ? Et la réponse ne devrait-elle pas être le résultat de ce que l'on pourrait appeler un référendum ?

Je suis persuadé que les hautes missions dont vous croyez être le dépositaire, la conception de l'indépendance des services de l'Etat dont vous êtes le garant ne manqueront de prendre en considération la présente proposition qui découle de ce qui précède pour élargir le débat vers l'ensemble de la population concernée et organiser et/ou proposer, inciter et permettre l'organisation d'une consultation la plus large possible des citoyennes et citoyens de ce territoire, de ce bassin de vie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, en l'expression de mes salutations les plus obligées sachant que je me tiens à votre entière disposition pour poursuivre ce débat qui mérite bien plus que de simples contributions écrites qui semblent s'inscrire dans un rapport de force (des pours, des contres...) alors qu'une très grande majorité de spectateurs qu'il conviendrait de rendre acteurs ne seront pas en capacité de se prononcer car il est très difficile pour eux d'accéder à l'outil informatique et encore plus à ce type de consultation qui de fait n'a aucune légitimité, qui n'a pas lieu d'être pour un sujet aussi essentiel quant à l'avenir de la planète, de leur propre avenir dont il sont de fait dessaisis.

Et donc, seriez-vous un être humain acteur d'une telle mascarade ? Comment pourrait-il en être ainsi ?

Jacques Laur, citoyen Montcuquois. Valprionde, le 22 avril 2026.